

16 Mars 2016 - n°78 - Sommaire

Rendez-vous de l'intelligence locale - Faire vivre le cœur des villes - Les propositions de Villes de France
Rendez-vous de l'intelligence locale - Compte-rendu des débats : ouverture - les leviers de l'attractivité
Rendez-vous de l'intelligence locale - Compte-rendu des débats : La mobilisation des acteurs au service d'un centre-ville dynamique
Réseaux sociaux - Faire vivre le cœur des villes sur twitter

Agenda

RENDEZ-VOUS DE L'INTELLIGENCE LOCALE



Faire vivre le cœur des villes - Les propositions de Villes de France

Réunis très nombreux à Paris, à la Caisse des Dépôts, pour la 8^e édition des **Rendez-
Pour un Programme National de Revitalisation des Centres-Villes**

La Présidente a appelé les services de l'Etat à élaborer rapidement un

Programme National de Revitalisation des Centres-villes. Ce programme ambitieux
devra avoir pour objectif de rassembler toutes les politiques publiques (environnement,

urbanisme, commerce, mobilités...), dans des projets globaux et cohérents. Il aura pour but d'adapter les multiples dispositifs et procédures qui se superposent concernant les centres-villes. « *Nous voulons réaffirmer ainsi politiquement le rôle essentiel de la centralité dans les dynamiques territoriales* », a-t-elle ajouté.

Au nom de Villes de France, le vice-président Gilbert Meyer, maire de Colmar, président de la Communauté d'agglomération de Colmar, a présenté en clôture du colloque, **les propositions de Villes de France pour Faire vivre les cœurs de villes**, dans un Manifeste rendu public à cette occasion. « *Habitat, urbanisme, commerce, accessibilité, numérique et ingénierie sont les principaux leviers de l'attractivité auxquels il faut ajouter la mobilisation des acteurs, pour renforcer l'attractivité des centres villes de façon innovante et durable* », a-t-il précisé.

Les dispositions suivantes ont été demandées :

En matière d'ingénierie, Villes de France demande de :

- Généraliser et contractualiser des *projets de centre-ville*, intégrant, dans une stratégie commune, toutes les interventions et les procédures intéressant ces territoires stratégiques.
- Fixer aux Etablissements Publics Fonciers (EPF), la priorité d'intervention dans les centralités pour aider les collectivités à requalifier les îlots à forte vacance en cœur de ville.
- Elargir le dispositif « appel à manifestation d'intérêt (AMI) Centre-bourg » permettant de financer l'ingénierie des villes de plus de 10 000 habitants.
- Impliquer les structures d'ingénierie locales, dont certaines sont aujourd'hui en sous activités (SEM départementales, agences d'urbanisme), dans l'ingénierie de ces projets.
- Impliquer l'Etat, la Caisse des Dépôts, les nouvelles Régions ou les Départements dans le financement de cette ingénierie.
- Evaluer les mesures et dispositifs existants, avec pour objectif, leur simplification et leur intégration dans des approches cohérentes.

En matière d'habitat, Villes de France demande de :

- Assouplir les règles d'attribution des aides au logement (par exemple le Pinel) pour permettre aux préfets de régions d'en attribuer une partie à certaines villes moyennes.
- Introduire dans les PLH des dispositions favorisant la réhabilitation du patrimoine disponible en centre-ville par rapport à la construction neuve.

En matière d'urbanisme, Villes de France demande de :

- Soutenir la définition de périmètres de centralité dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et dans les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUI), qui permettent la mise en place de règles protégeant l'investissement en cœur de ville.

- Permettre le renouvellement urbain en centralité en facilitant les opérations déconstruction-reconstruction.
- Assouplir les dispositions réglementaires concernant les secteurs sauvegardés et les Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et paysager (ZPPAUP).
- Mieux sensibiliser les Architectes des Bâtiments de France aux dimensions « économiques et sociétales » de la réhabilitation patrimoniale (notamment sur la question des coûts, souvent prohibitifs, des travaux réalisés par des entreprises labellisées et imposées aux maîtres d'ouvrage).

En matière de commerce, Villes de France demande de :

- Introduire, dans les procédures des commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC), des dispositions favorisant le développement de zones commerciales intégrées dans les centres-villes (du type Beauvais, Saint Briec, ou Saint Nazaire).
- Favoriser la préemption par les collectivités de locaux commerciaux vacants par différents dispositifs (fiscalité, financements, procédures...).
- Renforcer le rôle du Document d'aménagement artisanal et commercial (DAAC) du Schéma de cohérence territorial (SCOT) pour la protection des centralités
- Elargir le processus de réflexion aux propriétaires des locaux commerciaux pour une action réelle sur les loyers et la modernisation des surfaces de vente (accessibilité des personnes à mobilité réduite).

En matière de stratégies urbaines régionales et de dessertes ferroviaires, Villes de France demande de :

- Maintenir la desserte TGV et TET (trains d'équilibre du territoire) des villes infra-métropolitaines et ne pas céder à la relégation de ces villes en termes d'attractivité et d'aménagement du territoire.
- Accélérer, à l'échelle des nouvelles régions, la définition de schémas urbains régionaux organisant la multipolarité et renforçant les relations ferroviaires entre les villes de France et les métropoles.
- Utiliser les espaces disponibles autour des gares pour développer des activités de services et des « tiers lieux ».

En matière de numérique, Villes de France demande de :

- Généraliser la couverture numérique des cœurs de villes en développant un WIFI libre accès.
- Appuyer financièrement la création, dans les centres-villes et à proximité des gares, de tiers lieux (co working, fab lab, e-learning...) permettant d'accueillir des activités utilisant à plein les possibilités du numérique.

RENDEZ-VOUS DE L'INTELLIGENCE LOCALE



Compte-rendu des débats : ouverture - les leviers de l'attractivité

Caroline Cayeux, présidente de Villes de France, sénateur-maire de Beauvais, a ouvert mercredi 15 mars dernier les huitièmes Rendez-vous de l'Intelligence locale organisés par Villes de France, avec le concours de la Caisse des dépôts et consignation, et dont le thème était la revitalisation des centres-villes.

Abordant les difficultés de modération des loyers commerciaux, ou encore « *les déplacements des centres de gravité dans les comportements de la population* », la

présidente a souligné le besoin urgent de « *faire vivre les cœurs de villes* », et d'y consacrer une politique publique nationale à part entière.

Trop souvent oubliées des grandes politiques, les villes de France et leurs bassins de vie constituent pourtant un atout irremplaçable pour faire obstacle aux fractures territoriales qui se creusent entre les métropoles, et les territoires ruraux, avec les opérations centres-bourgs.

Parmi les constats, « *les villes moyennes et leurs intercommunalités voient de plus en plus de franges de leurs populations aisées se disperser en périphérie, et ont à faire face à la reconquête de leur centre-ville, de leur cœur historique, que ce soit en matière d'animation, d'habitat, de commerce et d'artisanat, et plus globalement d'offre de services à la population. Il s'agit bien là d'un enjeu national et pas simplement local. La revitalisation des centres-villes est un sujet qui va devenir, je l'espère, une politique bien mieux identifiée au niveau national* ».

Annonces à venir de la CDC

Marc Abadie, directeur du Réseau et des Territoires de la Caisse des Dépôts, a précisé en ouverture, qu'il s'agissait bien d'un sujet de préoccupation commun porté par son groupe, parce que l'on est en présence d'une politique transversale, qui touche à l'environnement, à l'habitat, à la mobilité, au logement, au stationnement...

Pour la CDC, la revitalisation des centres-villes va faire l'objet prochainement d'une annonce d'un programme spécifique, en marge de la politique expérimentale qui est actuellement menée sur une dizaine de villes de 20 000 à 100 000 habitants, comme Nevers et Cahors.

Parmi les nouveaux sujets, Marc Abadie indique que le renouveau touristique et numérique feront partie des axes du programme de la CDC qui sera prochainement dévoilé.

« *C'est ensuite ensemble que nous verrons la façon d'industrialiser les actions en direction du centre-ville, dans une démarche de contractualisation* » (...) *Les décideurs des villes moyennes ont un rôle primordial à jouer pour sauver une partie du tissu économique du pays* ».

LES LEVIERS DE L'ATTRACTIVITÉ

Lors de ces Rendez-vous de l'Intelligence locale, figuraient les actions classiques de mise en valeur du patrimoine, complétées par les interventions touchant à tous les champs de la vie urbaine (commerce, mobilité, offre résidentielle, vie culturelle...). Comment faut-il hiérarchiser ces interventions, quels sont finalement les leviers de l'attractivité ?

Avoir un projet à 360°

David Lestoux, directeur associé du cabinet Cibles et stratégies, rappelle l'importance de donner vie à un projet de centre-ville. Les vitrines vacantes sont évidemment un reflet ou un indicateur de la vitalité de la centralité, mais avec une évolution de 6 à 7% de vacance il y a cinq ans, à un niveau qui se situe de 12 à 13% aujourd'hui, il y a bien une crise des centres-villes.

L'Insee l'a d'ailleurs relevé dans une étude parue en juillet 2015, « *les centres-villes des villes moyennes se sont paupérisés, parfois plus que certains quartiers de la politique de la ville* ». En effet, la vacance commerciale de centre-ville doit aussi être comparée avec l'évolution du nombre de commerces ou des surfaces, à l'échelle du bassin de vie. Et de ce point de vue, force est de constater que l'on a fait à peu près l'inverse de ce qu'il fallait faire depuis les vingt dernières années.

Pour cet expert, il est nécessaire de remettre la main sur le cœur de ville, en faisant de celui-ci non seulement un projet, mais aussi en lui accordant une protection dans les SCOT et les PLU. En effet, « *l'identité du cœur de ville dépasse la problématique du commerce, elle touche l'attractivité du territoire* ». (...) *Le commerce ne façonne pas seule la ville, au mieux il accompagne ses évolutions...* »

Évoquant la nécessité d'un traitement de la centralité à 360°, David Lestoux insiste sur la présence des professions médicales, mais aussi du " petit tertiaire " (experts-comptables, avocats, assureurs, bureaux d'études,...), services indispensables à l'attractivité d'un centre-ville.

Sortir des schémas classiques

Eric Chareyron, directeur prospective du groupe Keolis, évoque pour sa part les transports publics comme vecteur d'amélioration de la centralité. « *Il ne s'agit pas de calquer des solutions de transports provenant des métropoles, mais de faire choisir les transports publics dans les villes moyennes* ».

En effet, les territoires des villes de France disposent de réserves potentielles de clientèle, que l'on songe à l'importance des ménages n'ayant pas de voitures, aux seniors (plus de 75 ans), aux étudiants, aux salariés, ou encore aux visiteurs de passage. Tous ces publics sont trop souvent sous-estimés dans les politiques de transports collectifs.

Il existe toute une palette de solutions pour renforcer le centre-ville. Eric Chareyron, résume en quelques idées : renforcer le cadencement, sortir du « tout scolaire », adapter les itinéraires, revisiter le type de matériel selon les besoins dans la journée, travailler avec les taxis, revoir les amplitudes horaires, et être présent en début de soirée.

Être proche et ouvert

Claude Risac, directeur des relations extérieures du groupe Casino, rappelle que son Groupe dispose de 7 000 magasins de proximité (Vival, Spar, Monoprix, Franprix, Leader-Price...), et de 400 supers qui sont en réalité des enseignes de proximité.

Avec l'émergence d'Amazon-Fresh, il constate qu'en matière de commerce, les choses vont toujours plus vite que l'on imagine. Parmi les grands enjeux du centre-ville, le directeur des relations extérieures estime que la numérisation, l'uberisation, et la robotisation de l'économie, s'appliquent aussi de facto au commerce.

« *Dans la ville de demain il y aura probablement plus de casiers le dimanche, mais vivre ensemble reste indispensable, aussi je pense que le commerce physique n'est pas mort. Il y aura toujours un plaisir ajouté à faire ses courses* ».

Au niveau des commerces de proximité, l'exigence numéro un du consommateur vis-à-vis d'un magasin reste que celui-ci soit ouvert, notamment en milieu de journée et en début de soirée. Au niveau des évolutions qui affectent le commerce, Claude Risac estime qu'il y a une complémentarité, et qu'il ne faut pas systématiquement opposer le commerce de périphérie, avec celui du centre-ville. « *Notre préoccupation de commerçant, c'est d'être là où sont les flux* ».

Cahors : le centre ancien au cœur du projet urbain

Jean-Marc Vayssouze-Faure, maire de Cahors et président de la CA du Grand Cahors, a présenté lors de ces Rendez-vous de l'intelligence locale son projet urbain « Cœur d'agglo » qui traite le territoire dans sa globalité (dans le Scot et le PLU), en intégrant un volet sur son centre-ville, avec un secteur sauvegardé de 30 hectares très dégradé.

« *La volonté de la ville est de redonner l'envie aux familles de réinvestir le cœur de la ville grâce à différentes actions, et de retrouver des équilibres entre générations* ». Pour cela, Cahors a misé sur : une nouvelle offre de logements ; un entretien de la dynamique commerciale ; de nouveaux équipements structurants (cinéma de centre-ville) ; un plan de déplacements urbains, et un travail sur le stationnement (doublement des places payantes) ; des aménagements urbains ; la mise en valeur du patrimoine. Sur l'ensemble du centre-ville une OPAH a été mise en place.

Pour son projet urbain, la ville s'est entourée de différents acteurs qui lui permettent d'assurer un poids financier. Les acteurs du territoire tels que la région, le département du Lot, l'Etat, mais aussi l'ANAH, la Caisse des Dépôts et l'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire.

Le centre-ville projet de mandat

En conclusion de ces débats, Pierre Méhaignerie, ancien ministre, maire de Vitré et président de la CA de Vitré, souligne que la question de la revitalisation du centre-ville est venue, pour ce qui le concerne et à sa grande surprise, avant celle de l'emploi, lors de la campagne électorale de 2014.

Il y a un certain nombre de pistes pour faire revenir de l'activité. Il y a bien sûr les écoles, les activités artisanales, les pôles de santé, mais à son sens, la mobilité est un élément indispensable dans l'attractivité d'un cœur de ville, avec un pôle d'échange multimodal, bien relié à la gare TGV.

Pierre Méhaignerie insiste sur le fait qu'à Vitry, sont bloqués les développements périphériques, et que l'amélioration et la rénovation de l'existant est la priorité. Les gens ont un sentiment d'oubli dans bien des territoires, et celui-ci souligne que la dynamisation du logement est primordiale. Et à cet égard, « *il est regrettable que les villes petites et moyennes aient à supporter les délais, les coûts, et que nous n'ayons pas hérité du Pinel, alors que nous avons droit au Scellier* ».

RENDEZ-VOUS DE L'INTELLIGENCE LOCALE



Compte-rendu des débats : La mobilisation des acteurs au service d'un centre-ville dynamique

Afin de faire vivre le cœur de ville, la seconde séquence des débats a permis de s'interroger sur la mobilisation des différents acteurs (économiques, institutionnels, associatifs, résidentiels...), dont les logiques ne sont pas spontanément convergentes. Les analyses de la Caisse des Dépôts, des associations de commerçants de centre-ville, des Architectes des bâtiments de France ont pu être mises en relation

avec la présentation des cas pratiques des villes de Nevers, Boulogne-sur-Mer et Vannes.

Une offre adaptée au terrain

Michel-François Delannoy, expert en montages complexes de la Caisse des Dépôts, a présenté une réflexion en cours d'achèvement pour l'institution financière concernant l'avenir des centre-villes. Il s'est félicité des « *points de convergences* » avec *Villes de France* sur ce dossier essentiel. La nouvelle approche de la Caisse des Dépôts est fondée sur les « *remontées du terrain de ses directions régionales et des acteurs de la vie économique dans le domaine du transport* ».

Dans le contexte de mise en place des grandes régions et des métropoles, il lui apparaît essentiel de réfléchir désormais aux difficultés des « *agglomérations de taille moyenne* », surtout « *dans les territoires, qui subissent des problèmes de pouvoirs d'achat - raisons conjoncturelles - et les conséquences des erreurs d'urbanisme résidentiel ces cinquante dernières années - raisons structurelles -* ».

Pour répondre à ces phénomènes, la « *Caisse des Dépôts va annoncer dans les prochaines semaines un important plan d'action* », toujours « *en lien avec les décideurs locaux* ». Il a souligné, qu'avec la loi NOTRe, les « *intercomm*

Eviter la « ville-musée »

Denis Thuriot, maire de Nevers, président de la CA de Nevers, a rappelé que sa ville est souvent présentée comme une « *cité agréable* », mais que les problèmes de centre-ville se sont révélés importants : besoin de rénovation, manque de connexion ferroviaire, baisse de la population, développement de la périphérie de ville au détriment du centre, et fermetures de commerces.

Pour attirer la population et les commerces, il lui est déterminant de faire évoluer le cadre urbain. « *Il faut se démarquer de la périphérie* », a-t-il rappelé, « *en développant des services de proximité* ». Il a aussi évoqué la « *mise en valeur de l'artisanat et de la promotion de la faïencerie d'art, une spécialité neversoise, en évitant de devenir une ville-musée* ». L'enjeu prioritaire a consisté à garder les jeunes sur place. Il a conduit une « *réflexion sur le stationnement en centre-ville par le développement des zones bleues pour renforcer la fluidité* ». Il a souhaité la mise en place de « *bornes pour les véhicules propres dans le cœur historique* », des nouveaux circuits pour les bus, et le développement de l'animation.

Concernant le développement du commerce de centre-ville, il faut parier aussi sur la mutualisation avec l'intercommunalité des services en charge du dossier. Il a développé son action en présentant ses dispositifs sur le commerce, les locaux vacants (fiscalité incitative), le déploiement du numérique, l'installation des start up en cœur de ville, les outils sur le foncier, et l'utilisation ciblée des outils dédiés de la politique de la ville (ANRU 2). Enfin, il a évoqué la collaboration de Nevers avec la Caisse des Dépôts en tant que « *démonstrateur* » sur la question du centre-ville.

Savoir prendre des risques

Frédéric Cuvillier, ancien ministre, député-maire de Boulogne-sur-Mer, président du CNER, a pointé l'importance des « *changements d'habitude des consommateurs, qui font du zapping commercial, et les erreurs de la densification périphérique* ». Il est revenu sur « *le problème du coût des loyers encore trop élevés dans le centre* », sujet très difficile à maîtriser car le secteur privé est à la manœuvre. Il a précisé qu'il « *faut s'inscrire dans des temps longs* », et « *mobiliser tous les acteurs car nous sommes désarmés face à l'implantation des grands centres dans la périphérie commerciales* ».

En prenant l'exemple de sa ville, il a pu constater les bénéfices de certaines opérations immobilières des offices HLM notamment pour maintenir du logement étudiant car « *les responsables communaux doivent prendre des risques pour générer des emplois : le logement étudiant dans le cœur de ville a rapproché les jeunes des lieux de consommation ; nous avons la chance d'avoir une université en cœur de ville, et cela a pu favoriser l'implantation d'une FNAC* ».

Surtout, il lui semble incontournable « *d'aider les jeunes qui veulent s'installer et créer des entreprises* », en évoquant au passage ses « *dispositifs de préemption commerciale dans le centre-ville* » et les « *prêts d'honneur de la ville pour les commerces ayant des difficultés passagères* ».

Sur la taxe sur les logements vacants, il estime que « *cela ne sert qu'à faire passer le message à ceux qui n'ont pas conscience de l'impact négatif des logements vacants en centre-ville* ». Surtout, il a développé son analyse sur l'importance des loisirs et de la culture dans les centres. Enfin, les « *travaux de revitalisation du centre de Boulogne-sur-Mer passent aussi par la réorganisation de l'espace portuaire* » (Centre européen de la mer), avec l'ouverture d'hôtels et de lieux de détente.

« No parking, no business », une recette dépassée

François Gaucher, président de l'association des commerçants de Vannes, a estimé que le centre de Vannes se porte « *moins mal qu'ailleurs* », tout en regrettant la « *baisse impressionnante de la valeur des pas de porte pour certains commerces ces dernières années* ». Le centre ville de Vannes est marqué par deux périodes annuelles, la saison touristique et la « *saison creuse* ». Pour cette dernière période, « *il est important de travailler avec les commerçants sur l'image du centre-ville* ».

Pour bien comprendre le centre-ville, « *il faut s'attarder sur les comportements des visiteurs* » a-t-il expliqué, « *car venir au centre-ville est un véritable moment de représentation pour les clients* ». Selon lui, « *le commerçant du centre ville est aussi celui qui réalise un travail de proximité et qui prend le temps d'écouter le client* ». A Vannes, un « *office du centre ville a été fondé avec un accueil dédié pour renforcer l'attractivité commerciale* ». Il s'est enfin attaché à démontrer l'importance de la politique du stationnement, et de la mise en place des zones d'accès et des modalités de paiement adaptées.

La célèbre formule « *No parking, no business* » de Bernardo Trujillo, qui ont fait le succès de la grande distribution en périphérie depuis plus de cinquante ans, lui « *semble désormais complètement dépassée* ».

Ne pas être des « censeurs de l'urbanisme »

Jean-Pascal Lemeunier, représentant l'Association nationale des architectes des bâtiments de France (ANABF), a présenté sa méthode de travail à Troyes. La difficulté pour l'ANABF « *est de savoir concilier l'architecture contemporaine et le patrimoine dans le centre-ville historique* ». Pour lui, les « *architectes des bâtiments de France ne sont pas des censeurs de l'urbanisme, même s'ils donnent un avis* ».

Il a conscience que « *l'acte de construire est un parcours du combattant pour les acteurs publics et privés, il y a une accumulation de normes, il faut beaucoup d'accords divers et variés* ». Celui-ci a vanté la méthode utilisée à Troyes, celle du « *dialogue et de la concertation collégiale* ». Il est important d'associer l'architecte des bâtiments de France le plus vite possible en amont du projet. L'important lui semble « *le travail de terrain pour la gestion du cœur historique du centre-ville* ». Il a estimé « *que l'on doit revoir régulièrement les données réglementaires et voir tous les acteurs régulièrement* ». Il a confirmé son attachement à « *une véritable montée en qualité de l'architecture contemporaine* ». L'architecte des bâtiments de France « *doit être capable de discuter, d'être ouvert à la discussion avec les élus et surtout de se rendre sur le terrain* ».

Un discours de l'Etat totalement absent

Enfin, cette séquence a été clôturée par l'intervention de Sylvie Fol, professeur d'urbanisme à l'Université Paris I. Elle a présenté sa recherche sur les villes en décroissance, qu'elle a définies « *comme des villes touchées par une décroissance structurelle (perte de population, dégradation de l'emploi et de l'appareil économique, paupérisation)* ». Toutefois, « *la France n'est pas le pays le plus touché dans le monde, sa situation n'est pas comparable aux phénomènes rencontrés au Japon ou en Allemagne de l'Est* ». La décroissance urbaine française se trouve principalement dans la « *diagonale du vide* ». Les « *trois quarts des villes en décroissance sont des villes de moins de 50 000 habitants* », ce sont « *des anciennes villes industrielles, ou des villes de garnison, placées dans des zones de décroissance, et déconnectées des grands axes de transport* ».

Elle a insisté sur le fait que « *ce processus est ignoré par les politiques nationales, et il s'agit d'un débat totalement absent des discours de l'Etat* ». L'Etat français a « *une vision stratégique nationale homogène et ne tient pas compte des projets locaux, comme cela a pu être constaté dans l'application des aides aux logements neufs dans les zones détendues pendant des années* ». Ce phénomène s'est accru « *par la politique de rationalisation des secteurs publics d'Etat. (Banque de France, caserne, gendarmerie, services déconcentrés, etc.)*».

Parmi les pistes de sortie de crise présentées pour les centre-villes anciens : « *le resserrement urbain, des politiques locales plus transversales, un dosage plus fin entre l'offre d'habitat nouvelle et existante, et l'implication des opérateurs immobiliers engagés sur le terrain (comme les offices HLM par exemple), et bien sûr des financements adaptés* ».

RÉSEAUX SOCIAUX



Faire vivre le coeur des villes sur twitter

- L'erreur gigantesque a été d'éloigner les **#universités** des **#centre**-villes. Essayons de changer de **#paradigme**- Marc Abadie
- La **@CaissedesDepots** compte sur le **#numérique** pour dynamiser les **#centre**-villes. Pour cela, elle compte sur l'expertise des villes.
- David Lestoux indique que la question de la **#centralité** dans les villes va au delà du commerce : **#emploi**, **#santé**, **#éducation** et **#logement!**
- L'attractivité du coeur de ville est primordiale pour l'image d'une **#ville**, par exemple, pour dynamiser l'**#emploi** - David Lestoux
- Il faut donner de la **#souplesse** aux **#transports** pour aider au **#dynamisme** du **#centreville**. **@EricChareyron**
- **@villes2fr**: pour la **@CVBretagne** l'enjeu de la mobilité est essentielle afin de réussir la revitalisation des coeurs de villes
- Le **#commerce** physique n'est pas mort tant que le **#plaisir** de faire des achats existe - Claude Risac
- "Faire vivre le coeur des villes". Le colloque de **@villes2fr** attire beaucoup de monde.
- Pourquoi ne pas se doter d'un **#élu#spécifique** au **#centreville** et d'un **#spécialiste** de la question - David Lestoux
- Acheter dans l'**#ancien**, c'est bien mieux que le **#Pinel**- **@PMehaignerie**
- Colloque sur le **#commerce** de centre ville organisé par **@villes2fr** aujourd'hui : plein de choses intéressantes à lire sur leur compte
- Le coeur de cible des prochaines annonces de la **@CaissedesDepots** seront les **#villes#moyennes@villes2fr**
- Au coeur des **#innovations** du **#PIA3**, on doit trouver les dispositifs liés aux **#centre**-villes - Michel François Delannoy
- MF Delannoy, **>@</>CaissedesDepots**: "sauver la ville sans maîtriser l'urbanisation, c'est écoper un bateau qui fuit".
- Choisir un **#centreville** c'est chercher autre chose que ce que l'on trouve en **#périphérie>@</>denisthuriot**.
- Les **#villes** sont confrontées aux mauvais choix de **#gestion** de la surface commerciale des villes voisines aussi. **@fcuvillier**
- Il faut se montrer **#audacieux** en matière d'acquisition et de gestion **#immobilière** en ville **@fcuvillier**.
- La **#culture** est indispensable aux activités de **#centreville** ainsi que les **#loisirs@fcuvillier**
- Jean Pascal Lemeunier indique que les **#architectes** des bâtiments de France sont vus comme **#censeurs** a cause de l'accumulation de **#normes**.
- Il faut un tour de table afin de reprendre les **#normes** existantes sur plusieurs métiers de l'**#urbanisme** et du **#patrimoine**- JP Lemeunier.
- Les politiques favorisant les **#constructions>#</>neuves** pour les grandes **#villes** ont accentué la **#décroissance** de certaines villes plus petites.
- "La dévitalisation des villes est un processus silencieux, largement ignoré des politiques nationaux". Sylvie Fol, urbaniste.

AGENDA

Mardi 22 mars 2016 - Paris

Rencontre avec Philippe Whal, Président du Groupe La Poste

Mercredi 30 mars 2016 - Paris

Rencontre avec Jean-Louis Chaussade, Directeur général de Suez

Jeudi 23 et vendredi 24 juin 2016 - Beauvais

Congrès annuel de Villes de France

Edité par Villes de France
94 rue de Sèvres - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 99 61
Fax : 01 45 44 24 50
<http://www.villesdefrance.fr>
© O.U. © Fotolia 

Directrice de la publication
Caroline Cayeux, sénateur-maire de
Beauvais, présidente de la CA du
Beauvaisis

Directeur délégué
Jean-François Debat, maire de
Bourg-en-Bresse

Rédactrice en chef
Nicole Gibourdel
Rédaction
Céline Juteau, Armand Pinoteau,
Jean-Sébastien Sauvourel, Camélia
Aouchiche
Secrétariat
Anissa Ghaidi